

donna au père la qualité de "ancien praticien," mais il n'était pas présent au contrat. Il était probablement malade. En effet le 19 novembre 1759, à Boucherville, il maria son fils Antoine à Marguerite Chaperon. Un contrat de mariage fut passé le 15 du même mois, Loyseau, notaire à Boucherville, dans lequel le notaire écrit "Giroire" et "Girouard," comme étant un seul et même nom, et déclare au nom du père "quant à présent qu'il ne pouvait signer par une paralysie qui lui a tombé à la main."

Le 21 janvier 1760, par acte de donation entre vifs et arrangement de famille, devant Hodiesne, il disposa de tous ses biens et de ceux de la communauté qui avait existé entre lui et sa défunte femme, Marie-Anne Barré, en faveur de ses enfants, Antoine, Henry, Louis-Paschal, Joachim, Marie-Anne et Geneviève. A Henry, il donna un emplacement de 43 pieds de front sur 80 pieds de profondeur, situé au faubourg déjà considérable de Ste. Marie (ou Québec), et tenant d'un côté à une autre de ses propriétés, "avec une maison de pièces sur pièces sur icelui emplacement construite," lequel emplacement Henry vendit à Charles Barré, le 2 août 1771, par acte devant Mezières, notaire. A sa fille Geneviève, il donna aussi un emplacement situé au même endroit, chacune de ces propriétés évaluée à 3,000 francs. A son fils Louis Paschal, il donna "une terre située en " la dite Côte Ste. Marie, en deux pièces, avec tous les bâtiments " sur icelle construits, tenante d'un bout par devant au fleuve " St. Laurent, d'autre bout aux terres de la Visitation, d'un côté " à La Bonté et d'autre côté à Toulouse et Latreille, avec tous " les effets mobiliers, ustensils de ménage et d'agriculture et " bestiaux étant sur icelle terre," à la charge par le donataire de payer 3,000 francs à Antoine, Joachim et Marie-Anne, chaque, et une rente viagère au donateur, de "huit cent livres, quatre " pochées de pommes et douze livres de tabac." Le donateur se réserva en toute propriété "une maison de vingt-quatre pieds par " vingt, de pièces sur pièces, et tout l'emplacement en dépendant, " situé au faubourg Ste. Marie près de cette ville," tenant d'un côté à son fils Henry, sur lequel le père Antoine résidait, et que ses enfants vendirent à Nicholas Lefebvre, le 24 novembre 1770, par acte devant Mezières. La dite pension était payable "en la demeure du dit Sieur Donateur en cette susdite paroisse,